



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question au Gouvernement n° 1162

Texte de la question

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

M. le président. La parole est à M. Jacques Domergue, pour le groupe de l'UMP.

M. Jacques Domergue. Monsieur le secrétaire d'Etat aux personnes âgées, six mois ont passé depuis les événements tragique de cet été. Certaines régions comme le Languedoc-Roussillon ont cependant été moins touchées par la catastrophe naturelle. Le drame de la canicule a mis en évidence l'effort que la nation doit consentir pour développer et améliorer la prise en charge de nos aînés.

Le 6 novembre dernier, le Premier ministre a annoncé un plan de solidarité en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées.

M. Alain Néri. Un mauvais plan !

M. Jacques Domergue. C'est une réforme ambitieuse et de longue haleine qui concerne l'ensemble des aspects de la vie des personnes âgées. Elle prévoit la mise en place dans chaque département d'un plan de veille et d'alerte pour faire face aux situations de crise et crée une branche nouvelle de notre protection sociale pour couvrir le risque dépendance.

Alors que la prise en charge de nos aînés fait plus que jamais, depuis ce drame, l'objet d'une attention inquiète de la part de nos concitoyens, pourriez-vous, monsieur le secrétaire d'Etat, nous dire quel est l'état d'avancement de cette réforme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

M. Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Monsieur le député, jamais autant de moyens n'ont été mis en place pour accompagner la prise en charge des personnes âgées. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous l'avez dit, plus de quatre milliards d'euros y seront consacrés, un plan de veille et d'alerte sera mis en place dans chaque département, en coordination avec l'échelon local. L'APA sera pérennisée et, surtout, financée. Nous allons débloquer 1,7 milliard d'euros à cet effet en 2004.

J'ai demandé à chaque préfet de veiller à ce que toutes les maisons de retraite publiques soient équipées, avant la fin du mois de juin, d'une salle climatisée.

Nous avons également intensifié les contrôles systématiques dans toutes les maisons de retraite.

Mesdames et messieurs les députés, notre retard en matière de prise en charge des personnes âgées était considérable. Nous avons mobilisé des moyens. Nous comptons maintenant sur l'échelon local pour prendre le relais et concrétiser ces moyens. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Messieurs, vu votre bilan, vous n'êtes pas les mieux placés pour nous donner des leçons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1162

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 février 2004